

Ensemble pour un syndicalisme de lutte

Que reste-t-il du projet de rénovation syndicale à la fondation du SNUipp? Où est le respect de l'expression pluraliste ? Ce n'est qu'après un an et demi qu'on permet enfin, avec ce cahier gris, une expression à destination de tou(te)s les syndiqué(e)s. Un congrès devrait être l'occasion de réfléchir sur la vie démocratique du syndicat, c'est à dire sur les moyens qui existeront (ou pas) entre deux congrès de contrôler l'application des mandats et les orientations stratégiques par les instances courantes. Des mesures très concrètes pourraient déjà être décidées. Dans toutes les sections il devrait au moins y avoir tous les ans une A.G., et l'élection au moins tous les 3 ans du conseil syndical au suffrage des syndiqué(e)s du département.

Pour ce qui concerne les textes de congrès, nous n'acceptons pas que les mandats précédents soient déclarés non-amendables. La loi sur les signes religieux qui y est dénoncée a pourtant constitué un point d'appui pour des luttes laïques à venir; luttes qui, à part quelques sections, se font dorénavant hors de notre syndicat. Nous avons par ailleurs dénoncé à Seignosse en 2004 la tentative d'introduction d'un mandat du SGEN (le 24+3): Les collègues ne revendiquent pas un allongement du temps de concertation, mais une réelle réduction du temps de travail vers les 18 heures hebdomadaires des enseignants du second degré.

Quels que soient les gouvernants, nous devons d'abord compter sur nos propres forces pour reconquérir nos droits perdus. Cela impose une détermination plus grande, un syndicalisme qui relaie davantage les luttes à la base et qui s'efforce de dégager des perspectives pour les collègues: il faut se donner des moyens d'obtenir des résultats par une combativité plus ferme et mieux organisée démocratiquement.

Lors de ce congrès national, nous chercherons, une nouvelle fois, à développer des convergences militantes pour ancrer le syndicat dans une telle orientation.

Depuis 6 ans *Ensemble* s'est efforcé, sans aucun objectif partisan, de maintenir au sein du SNUipp la présence d'une ligne revendicatrice, axée sur la défense des intérêts des collègues, pour la défense et la promotion d'une école laïque et égalitaire. Force est de constater cependant la dérive du SNUipp vers un syndicalisme toujours plus intégré à l'ordre libéral, cautionnant par exemple le pseudo-débat qui accompagnait le rapport Thélot en remplissant les salles lors de cette mascarade; un syndicalisme toujours moins capable de défendre les intérêts concrets des collègues (retraites, salaires, reconnaissance de la valeur sociale de l'école telle qu'elle est). La direction fédérale exprime cette dérive en ayant garanti la bonne tenue du bac en juin 2003 puis tenté d'élargir la syndicalisation aux syndicats de l'enseignement privé. La pression engagée sur les adhérents pour arracher l'adhésion à la CSI en est le dernier exemple. En une période où les attaques contre les salariés ont pris une dimension inégalée, et où le syndicalisme se doit de faire des choix importants de stratégie et de tactique, l'orientation et les méthodes de la CSI vont à contre-sens de ce qui s'impose aujourd'hui : il faut revenir à un syndicalisme de lutte, qui s'organise à la base, à partir des revendications des collègues.

La seule chose qui compte, c'est que l'outil syndical soit puissant et efficace. Non pas pour lui-même (qu'avons-nous gagné ces quinze dernières années?) mais pour les luttes des collègues.

Stéphane Julien (SN)